

BOUTIQUE EN TEST



Saint-Saulge

Installer un commerce éphémère dans un local inoccupé pour tester une activité.



ENJEUX ET BÉNÉFICES

- > Tester une activité, l'ajuster selon les besoins et voir s'il est possible de la pérenniser
- > Engager très peu de fonds au départ, les investissements ne seront réalisés que si l'activité fonctionne
- > Créer de l'animation et de l'attractivité
- > Faire fonctionner l'économie locale



BESOINS HUMAINS

Référent (élu et/ou technicien) pour l'organisation globale de la démarche

Commerçant ou bénévole pour tenir la boutique

Designer de services ou expert en participation

Producteurs ou commerçants partenaires (selon l'activité testée)



MATÉRIEL

Un local commercial disponible à l'achat ou la location, si possible prêté gratuitement le temps du test

Matériel nécessaire à l'activité, si possible récupéré ou prêté pour la durée du test



COÛTS

Location du local

Charges (eau, électricité...)

Matériel pour l'aménagement temporaire

Prestataire extérieur



POINTS DE VIGILANCE

Il est très important de veiller à la non-concurrence de la boutique éphémère et d'inclure les com-

CONDITIONS PRÉALABLES

Si une personne souhaite lancer son activité commerciale mais a des doutes sur la viabilité du projet, cette période de test peut permettre d'observer s'il y a un marché potentiel et de faire des modifications.

Si une association a pour projet de créer une boutique solidaire ou une coopérative, un temps de test permettra de préciser l'activité, de définir l'organisation et la gestion du lieu.

Ce projet nécessite un local commercial pouvant être occupé pour la durée du test : appartenant à la municipalité, disponible à l'achat ou la location.



Saint-Saulge

MISE EN OEUVRE

Plusieurs mois avant le test

Dans un premier temps il faut s'assurer qu'une ou plusieurs personnes pourront tenir la boutique durant le test (futur commerçant, bénévole de l'association...).

Parallèlement, il est nécessaire d'identifier le local au

merçants voisins dans le projet. Il faut leur expliquer la démarche en amont, les tenir informés de l'avancée du projet et si possible mettre en place des actions en commun (événements, promotions...).

Il est important de définir clairement les objectifs du test avant l'ouverture de la boutique et d'anticiper un maximum de scénarios possibles (aussi bien pour la durée du test que pour la suite).

Les conditions de gestion, responsabilité et prise en charge financière (pour la durée du test et la suite éventuelle) doivent être très clairement définies entre la municipalité et le porteur de projet en amont du test.



BONNES IDÉES

L'installation de la boutique peut se faire avec l'aide des habitants lors d'un chantier collectif (voir fiche 4) qui se termine par l'inauguration.

Il est possible de créer une boutique saisonnière, qui n'a pas forcément vocation à se transformer en un commerce mais qui créera de l'animation et renforcera l'attractivité de la commune. Cette boutique pourra par exemple être tenue par une association ou des étudiants sur la période estivale.

Le concept de boutique en test peut-être proposée à un commerçant en complément d'un local prêt à l'emploi.

sein duquel se déroulera le test et de le mettre aux normes pour l'accueil de public et la commercialisation de produits (selon l'activité testée il est important de s'informer du cadre législatif).

Il s'agit ensuite de rencontrer les différents partenaires impliqués dans le test (producteurs, fournisseurs, artisans...) et de les convaincre de participer à cette phase de test.

L'aménagement de la boutique est aussi un élément clé, l'objectif étant que celui-ci nécessite le minimum d'investissements financiers : il doit reposer au maximum sur de la récupération, des prêts ou éventuellement la location de matériel.

Une à deux semaines avant le test

Installation de la boutique et communication autour de son ouverture (via flyers, boitage, affiches, communication sur les réseaux sociaux et dans la presse locale). Il est important que cette communication annonce également l'inauguration du lieu.

Lancement du test

Afin de créer une dynamique autour du test et de promouvoir l'ouverture de la boutique, il est important d'organiser une inauguration festive ouverte à tous. L'idée étant que chacun puisse se retrouver autour d'un verre, découvrir le lieu et donner son avis (réserver un espace d'affichage dédié aux idées).

Durant le Test

Il faut continuer à communiquer autour de la boutique via différents canaux de diffusion (papier, web...). Des événements festifs thématiques en lien avec l'activité de la boutique peuvent aussi être organisés.

Il s'agit de recueillir des retours de clients sur un maximum de points : horaires d'ouverture, types de produits vendus, services proposés... et d'apporter des modifications au fur et à mesure du test. L'idée est de co-construire au maximum le commerce avec les clients et selon les besoins.

L'idéal est d'interroger directement les habitants. Des dispositifs physiques ludiques peuvent aussi être mis en place au sein de la boutique : questionnaires, tableau sur lequel les gens peuvent inscrire leurs avis et leurs idées, système de vote...



CONTACTS ET LIENS

Communes ayant mis en place
la démarche :

Ville de Saint-Saulge

03.86.58.30.33

mairie@saint-saulge.fr

Ville de Lormes

03.86.22.31.55

contactmairielormes@lormes.fr

Il est important de développer les partenariats locaux (avec des producteurs, d'autres commerçants, des associations...) pour faire vivre l'économie locale et inscrire la boutique dans le tissu social de la commune.

Clôture du test

Quelles que soient les suites du projet, il est important de marquer la fin du test. En effet si la boutique ferme il est intéressant d'organiser un événement de clôture (une soirée festive par exemple) et de synthétiser les points positifs et négatifs de l'expérimentation : qu'est-ce que ce test nous a appris ? En quoi il pourra être utile lors de l'ouverture d'un nouveau commerce dans la commune ? etc.

Si le commerce perdure, il est important de marquer la fin du test par des transformations symboliques : nouvelle devanture, inauguration festive... et/ou concrète si nécessaire : achat de matériel...



**PAYS
NIVERNAIS
MORVAN**

Si vous souhaitez apporter votre expérience dans la mise en œuvre de cette démarche ou que vous êtes un professionnel en capacité de l'accompagner, contactez le Pays Nivernais Morvan : 03.86.22.51.45